L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 MAI 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, MATIN, 5 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR. Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] Valeton, à 10 h., à l'encoignure des rues [illegible] et Ursulines—Le contenu d'une grocerie.

Lesumont, au No [illegible] de la rue de Chartres—[illegible]ments fins et chapeaux.

Hoffman, Marks & Co., au No [illegible] de la rue [illegible]—Lingerie de messieurs, "notions," [illegible] de fantaisie, parfumerie française, quin[illegible], coutellerie avariées.

[illegible] Stern & Bros—Au No [illegible] de la rue de [illegible]—Bottes, Souliers et Brodequins.

Faites imprimer vos Factures, Circulaires, au "Pelican Printing Office", coin des rues Camp et Poydras.

CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—[illegible] fine en tous genres chez J. VILLERBIA & Co, Successeurs d'Ernest [illegible], 93 rue Vieille-Levée.

THÉATRES.

AUJOURD'HUI, VENDREDI.

[illegible] DE MUSIQUE.—Les Lanciers.

Conséquences de l'Insurrection de Paris.

[illegible] encore impossible de prévoir quel [illegible] dénouement de cette criminelle insurrection qui étreint Paris sous le régime [illegible] terreur et qui tient la France en [illegible]. Les meneurs de cette révolte odieuse, [illegible] soudoyés par Bismarck ou fanatiques sans entrailles—savent bien qu'ils [illegible] par succomber; mais, comme ces [illegible] ne tiennent à rien et se soucient [illegible] peu de la prospérité ou de l'existence [illegible] que du maintien de la nationalité [illegible], ils annoncent, à l'avance, qu'ils [illegible] les égouts, les trottoirs, les monuments et ils menacent de ne laisser, [illegible] ils se retireront, que ruines et décombres.

[illegible] se trouverait réalisée la sauvage [illegible] de M. Cluseret que nous avons [illegible] il y a un an: "Il faut que Paris [illegible] à nous ou nous le mettrons à feu et [illegible], nous le réduirons en cendres."

[illegible] quelle aberration étrange, un si [illegible] nombre de Parisiens prêtent-ils, [illegible] volontairement ou non, les mains aux pro[illegible] de ces malfaiteurs qui n'aspirent qu'à [illegible] destruction de leur ville, c'est ce qui [illegible] notre compréhension. Mais, si digne [illegible] que soit le sort de Paris et celui [illegible] Parisiens innocents ou égarés, il ne [illegible] pas faire oublier celui de la France [illegible] entière, qui se trouve mis en question [illegible] cette effroyable guerre civile.

[illegible] les premiers jours de mars on an[illegible] qu'il avait été fait au gouvernement français des propositions qui al[illegible] lui permettre de payer, dans un [illegible] délai, à l'Allemagne, trois milliards à [illegible] sur l'indemnité convenue. La possibilité d'effectuer un pareil paiement devait faciliter extrêmement la conclusion [illegible] traité de paix définitif. Or, d'après [illegible] conventions, les armées allemandes [illegible] tenues, aussitôt après le paiement [illegible] trois milliards, à évacuer tout le territoire français sauf quelques places fortes [illegible] devaient rester en leur possession jus[illegible] paiement du surplus de l'indemnité. [illegible] comprend l'importance qu'attachait le gouvernement français à l'obtention d'un [illegible] résultat, qui le remettait en possession de la presque totalité de son territoire, qui lui permettait de réorganiser les [illegible] de reconstituer l'armée et de rétablir [illegible] les finances l'ordre à la place du [illegible]. Immédiatement, l'industrie et le commerce reprenaient leur essor; les sommes et les indemnités, distribuées à propos parmi les populations la plus cruellement atteintes par le fléau de la guerre, [illegible] à celle-ci les moyens de se relever de leurs ruines.

La France, débarrassée du fardeau de l'invasion étrangère, se retrouvait debout, [illegible] et affaiblie, cela est vrai, mais encore assez forte pour panser ses plaies, réparer ses pertes, et en imposer par son union aux vainqueurs de la veille. Oui! tout [illegible] allait s'accomplir. L'orage terrible [illegible] courbé les têtes, laissant sur son [illegible] des traces sanglantes et des ruines, [illegible] de s'éloigner. Les poitrines [illegible] commençaient à respirer, le [illegible] allait renaître. Lorsque, tout d'un [illegible], le glas funèbre de la guerre civile [illegible] jeter un nouveau deuil, une nouvelle épouvante dans les cœurs.

Depuis six semaines, la vie s'est arrêtée dans la malheureuse France. Tout a été [illegible] en question. Le crédit mort, le commerce et l'industrie suspendus, l'invasion étrangère maintenue avec la menace d'une intervention qui mettrait le comble aux hontes et aux désastres du pays, une [illegible] fratricide qui fait horreur. Telles [illegible] les conséquences de cette insurrection insensée qui frappe la France au [illegible] et qui est, en même temps, un acte de suicide de la part de la capitale.

Les pertes de Paris résultant de la suppression de l'industrie et du commerce, de l'entretien des troupes de l'émeute, du pillage et du bombardement peuvent s'évaluer à vingt millions par jour, ce qui fait un milliard pour cinquante jours. Celles de la France consistent dans l'entretien des armées étrangères qui foulent encore le sol du pays, dans l'organisation hâtive de l'armée qui investit Paris, dans les dépenses du siége, et dans les indemnités qu'il faudra payer pour la destruction de villages et de quartiers entiers de la capitale. Un autre milliard ne sera pas de trop pour couvrir tous ces frais.

C'est donc deux milliards qu'a déjà coûtés, en moins de deux mois, la révolte de l'élément communiste et jacobin. Si elle se prolonge encore il est impossible de calculer les désastres qu'elle peut causer: l'intervention des armées allemandes, l'occupation de la moitié ou de la totalité du territoire français, la désorganisation complète et peut-être le démembrement de la France. Nous osons à peine espérer que ces conséquences funestes pourront être évitées. La révolution qui affole Paris a creusé un abîme insondable et rien n'indique que les Français égarés qui frappent ainsi leur patrie et eux-mêmes, soient prêts à revenir à la raison et à renoncer à cette horrible lutte.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE.—Nous publions dans une autre colonne le quatorzième bilan annuel de cette compagnie populaire, dont le président est M. Henry Peychaud. On y verra que la compagnie a reçu dans l'année expirée le 30 avril 1871 une somme de $137,161 94 pour primes, que les pertes payées dans l'année ont été de $78,258 94, et que la direction a déclaré un dividende de dix pour cent, payable comptant. L'actif de la compagnie est de $330,762 89. Le conseil de direction se compose de négociants bien connus dont on trouvera la liste au bas de l'annonce.

LOTERIE.—Le grand tirage des billets d'un seul numéro, à la Loterie de la Louisiane, aura lieu demain, samedi 6 mai 1871, à 11 heures du matin, dans la salle au-dessus des bureaux de la Compagnie. Le lot capital est de $50,000, le nombre des billets de 20,000 et les billets de $20 seulement. La combinaison est simple, comme on le voit, si simple qu'un enfant pourrait la comprendre sans peine. C'est justement à cause de cela que nous signalons ce tirage à l'attention publique, car ce qui est simple est généralement exempt de tout calcul illégitime. Une somme de $20 est une fort modique mise de fonds avec laquelle cependant on peut faire une grosse fortune. Nous soumettons cette réflexion à tous les hommes sensés qui comprennent la valeur d'un petit sacrifice mis en rapport avec la grandeur du résultat espéré. La meilleure de toutes les économies est certainement l'acquisition d'une chance au grand tirage de la Loterie de la Louisiane.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 123 de la rue du Canal.

AUX EXPÉDITEURS POUR MOBILE.—A partir de ce jour, M. Charles Morgan assume les risques d'assurance sur toutes les marchandises expédiées par ses steamers pour la Mobile et de la Mobile, sans frais aucuns.

[illegible] Le général [illegible] en date du 16 janvier 1869, dit: "[illegible] et l'expérience que [illegible] acquise [illegible] MACHINE A COUDRE de Wilson & [illegible] un instrument [illegible]."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 113 & 130, à la Nlle-Orléans.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 123.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Mardi prochain, bénéfice de M. de Keghel, première représentation de *Mignon*, opéra-comique, en trois actes, d'Ambroise Thomas.

GRAND BAL AU PAVILLON DENÉCHAUD.—Nous rappelons à nos lecteurs et à nos lectrices qu'il y aura, samedi soir, après le départ du train de 8 heures, un grand bal au Pavillon Denéchaud, au Lac Pontchartrain, et que les danseurs pourront revenir en ville par un train à vapeur qui partira à trois heures du matin. Voir l'annonce.

LIBRAIRIE.—La maison Hébert & Cie, 59 rue de Chartres, coin Bienville, a reçu par le steamer *Koln*, un grand choix de livres classiques, de livres de prières, d'ouvrages de littérature, de papier à dessin, de boîtes de couleurs, de plumes, etc., etc. Elle a également reçu des lissées complètes des numéros de l'*Illustration* publiés depuis le commencement de la guerre franco-prussienne jusqu'à la fin du siége de Paris. Cette histoire illustrée du plus grand événement de notre siècle, écrite jour par jour avec la plume et le burin, offre un saisissant intérêt et mérite une place spéciale dans toutes les bibliothèques.

DIMINUTION DE PRIX.—C'est chez MM. Lion & Pinsard, rue du Canal Nos 151 et 153 qu'on trouvera des chemises françaises à bon marché, ainsi qu'un immense assortiment de marchandises provenant des meilleures fabriques d'Europe. Voyez l'annonce.

POUR ST-LOUIS.—Nous recommandons aux voyageurs de la grande vallée, le steamer *Belle Lee* qui partira d'ici pour St-Louis le 20 mai, le 7 et le 24 juin, le 12 et le 29 juillet. Le steamer *Belle Lee* est un très beau bateau dont la vue inspire confiance et qui la mérite. Il est commandé par le capitaine L. F. Hicks dont la grande expérience, la prudence et l'habileté sont bien connues.

POUR LA CÔTE.—Le *Bradish Johnson* partira tous les lundis et vendredis, en remplacement du *W. S. Pike*, pour le service de la Côte, jusqu'à Lobdell store. Le capitaine Streck commande le *Johnson* qui est un excellent bateau sous tous les rapports.

VAINS APPELS AU BON SENS.

Sous le titre: "*la paix! la paix!*" l'*Opinion nationale* publie un article, dont nous extrayons les passages suivants:

"Le pont de la porte Maillot est tombé sous les boulets de l'armée de Versailles; l'entrée est donc libre du côté de Neuilly. La Commune fait barricader l'avenue de la Grande Armée, les Champs-Elysées, la place de la Concorde et les rues qui y donnent accès: mais quel que soit le nombre des défenseurs volontaires ou forcés qu'elle peut réunir encore à mettre en ligne, le cœur n'est plus à la résistance, ni au combat. C'est assez de sang versé comme cela, assez de femmes veuves et d'enfants orphelins.

"Chacun sent qu'il est temps de mettre fin à ces massacres sans cause, à ces tueries fratricides, où, des deux côtés, on croit combattre pour la France et pour la République, et où, en définitive, on s'égorge sans profit.

"Il faut faire cesser au plus tôt cette sanglante duperie. Il faut déposer l'arme qui tue et reprendre l'outil qui fait vivre. Ne faudra-t-il pas en arriver là, d'ailleurs, tôt ou tard? Et quel est celui qui ne comprend pas que chaque jour ajouté au chômage qui dure depuis six mois et demi, se chiffre en dizaines de millions perdus pour la cité et pour le pays?

"Cette question si grave, — qui est pour nous la question du pain, c'est-à-dire la question de vie ou de mort, — devait frapper surtout les commerçants de Paris, mieux placés que personne pour en juger.

"Le devoir est donc tout tracé pour les honnêtes gens, pour tous ceux qui ont horreur de la guerre civile, horreur du sang versé inutilement; c'est de manifester, dans la mesure de leurs moyens, leur sentiment, et de pousser à la cessation d'une lutte aveugle, inhumaine et sans issue."

Le *Siècle*, de son côté, fait remarquer que voilà bientôt quinze jours que la guerre civile a commencé et que le canon français tue des Français:

"Les frères d'armes d'hier, dit-il, s'entr'égorgent; de braves et énergiques patriotes tombent, dans les deux camps, frappés par des balles fratricides. Et cependant l'étranger est là. [illegible] les spectateurs de notre lutte, ceux qui nous ont arraché notre Alsace et notre Lorraine, sont là; gais et sardoniques, ils jugent les coups. Nous sommes les gladiateurs du César allemand; Paris est l'amphithéâtre, et des hauteurs où ils campent, les légionnaires germains se repaissent du spectacle sanglant de nos discordes, en attendant l'heure peut-être prochaine où, trouvant que c'est assez, leur maître ordonnera de chasser les gladiateurs de l'arène.

"Et cette horrible situation se prolonge. Nous réalisons ce que la haine n'eût jamais permis d'espérer à l'ennemi le plus forcené de la France. Un brouillard de sang nous dérobe la vue du réel. Nos colères se sont tournées en démence. Nous oublions ce que nous avons passionnément aimé: notre patrie humiliée, déchirée, démembrée par l'étranger. Elle était sortie de la tourmente, blessée, meurtrie, languissante: au lieu de panser ses blessures, de travailler à lui rendre la vie, la force, nous retournons le fer dans ses plaies; nous faisons pis encore, nous la déshonorons.

"Il n'est jamais trop tard pour s'arrêter dans une telle voie. Nous conjurons nos concitoyens des deux camps de rentrer en eux-mêmes, d'écouter la voix de la raison, la voix de la conscience. Nous ne leur demandons qu'une chose: se souvenir que le drapeau prussien flotte toujours non-seulement sur Strasbourg et Metz, mais encore sur la moitié des forts de Paris.

"Ayons, de grâce! un instant de lucidité au milieu de notre folie.

"M. de Bismarck n'a pas dissimulé, au Parlement de Berlin que, si le paiement des sommes dues à l'Allemagne est compromis ou trop longtemps ajourné par nos luttes intestines, les armées allemandes donneraient à la guerre son dernier épilogue en occupant Paris.

"Voulons-nous attendre pour en finir, qu'un général prussien nous concilie, en expulsant la *Commune* de l'Hôtel-de-Ville, et en reléguant l'Assemblée nationale au-delà de la Loire?

"......Nous sommes en face d'un ennemi cruel, qui a saccagé nos plus riches provinces et qui se réjouit de nos désastres, rendant inutile tout nouvel effort de sa part. Nous sommes en face de négociateurs qui sont réunis pour la paix, et par nos divisions nous enlevons toute espèce de force à ceux qui nous représentent. Avec quelle autorité veut-on qu'ils revendiquent des droits que nous abandonnons nous-mêmes en nous combattant les uns les autres?

"Nous sommes en face de huit mois de chômage dans nos grandes villes, dans nos campagnes et sur nos places industrielles. Les mortes-saisons succèdent aux mortes-saisons, et celles qui pourraient être bonnes sont manquées.

"Nous sommes en face des besoins les plus incalculables: routes à refaire, maisons à reconstruire, ponts à relever, chemins de fer à raccorder, champs à ensemencer, jardins à replanter, et nous nous livrons à la guerre civile!

"Nous avons perdu sur les champs de bataille, des milliers et des milliers de braves jeunes gens, espoir des familles, et voici maintenant que les pères et les frères s'entretuent!

"Les ambitieux sont à nos portes qui surveillent nos discordes, qui s'apprêtent à en profiter, les uns pour un drapeau, les autres pour un autre, et nous faisons leur joie et ravivons leurs espérances en prolongeant nos discordes."

Le *Paris-Journal* reproduit, avec les détails suivants, un bruit de Versailles, dont nous nous sommes déjà fait l'écho:

"Il est grand bruit, dans les couloirs de la Chambre et dans les réunions de députés, d'une proposition dont la paternité doit être attribuée, dit-on, à M. Louis Blanc.

"M. Louis Blanc, dans la crainte que, vu les circonstances actuelles, il fût difficile d'amener l'Assemblée à affirmer la République, aurait songé, pour arriver au même but, à demander la prolongation, pendant deux ans, des pouvoirs de M. Thiers, comme chef du pouvoir exécutif de la République française.

"M. Thiers ne montre aucune répugnance à [illegible] faire.

"Les républicains [illegible] cette combinaison, car [illegible] que, dans les deux années de répit qui leur seront ainsi données, il leur sera possible d'affirmer en France la forme républicaine, et de faire oublier les méfaits des faux républicains de l'insurrection parisienne."

Ce qui se passe à Paris.

—Cluseret a voulu se venger de Rochefort probablement! Il vient de le désigner pour un commandement militaire. Rochefort a refusé.

—Un commandement a été offert par Cluseret à Alexandre, qui l'a également refusé sous des prétextes plausibles.

—On a demandé à Mgr Darboy trois millions pour la [illegible].

L'archevêque de Paris a répondu, en haussant les épaules, qu'il ne valait pas trois millions.

Ceux qui font [illegible] des gardes [illegible] un [illegible] de [illegible] [illegible], un dîner de 25 couverts.

—Il [illegible] que M. [illegible] [illegible] le *Cri du Peuple* [illegible] en liberté.

Ce journal dément la nouvelle de l'arrestation du citoyen Assi, membre de la Commune, et [illegible] dant civil de l'Hôtel-de-Ville.

L'*Affranchi* déclare que la [illegible] Vermorel est sain et sauf.

—Le bruit court qu'un membre de la Commune, Goupil, a quitté Paris, depuis deux jours.

—Le docteur Morel, témoin à décharge de Pierre Bonaparte, vient d'être arrêté à Auteuil.

Voici dans quelles circonstances:

Une [illegible] de [illegible] envahissait le domicile du prince, et y trouvait le docteur Morel, qui déclara que le [illegible] lui appartenait.

"C'est ce que vous prouverez au tribunal, lui dit un fédéré; et aussitôt le docteur fut jeté dans une voiture réquisitionnée et emmené à la conciergerie, où il est encore.

La maison fut visitée de fond en comble, les meubles brisés, les appartements saccagés. Les caves et celliers ont été [illegible] partout d'une perquisition sévère. La plupart des carreaux sont brisés. Les boutons à sonnettes, posés sur deux plaques de cuivre, où l'on voit encore gravés ces mots: *Fournisseurs* — *Visites*, sont enlevés.

Quant aux murs, ils sont couverts d'inscriptions injurieuses.

—M. Dumaine, l'éditeur bien connu des ouvrages militaires, a reçu la visite d'un délégué du sous-comité qui venait solliciter divers livres nécessaires à l'instruction de la garde nationale.

Le choix fait, la facture à prix réduit (sur un paiement comptant) est présentée au délégué. Elle se montait à 19,000 fr.

L'acquéreur offre un bon sur la Commune.

M. Dumaine faisant quelques difficultés:

"—Prenez-le, lui dit-on; vous n'avez qu'à aller à l'Hôtel-de-ville, où l'on vous payera à présentation.

"—Il est bien plus simple, alors, répond M. Dumaine, que vous alliez vous-même: vous aurez plus de facilités que moi.

"—Parfaitement."

Et le délégué part.

Un quart d'heure après, il revient avec vingt gardes nationaux.

M. Dumaine a accepté le bon sur la Commune.

—L'appartement de M. Azevedo, rue Taitbout, a été envahi. Tous les objets d'art et les valeurs ont été volés.

—Avant-hier, un Américain se présente à la gare d'Orléans et demande un billet.

Il a l'air jeune. Un garde national s'avance et lui met la main sur l'épaule pour l'arrêter.

"Bas les pattes!" crie l'insulaire en sortant son revolver de sa ceinture et le mettant sous le nez du fédéré.

Celui-ci recula un peu décontenancé.

"Ah! c'est comme cela, continue l'Américain, que vous entendez la liberté en France! vous n'êtes pas dignes de garder la république! le rôle que vous faites ici est odieux. Je ne sais si vous obéissez à des ordres ou si vous agissez selon votre bon plaisir, mais vous feriez déserter la liberté."

Et il exhiba aux yeux des gardes nationaux stupéfaits une carte signée du général Cluseret.

Les fédérés se retirent tout piteux et vont réfléchir dans un coin aux inconvénients que présente, quand on a affaire à un vrai *Yankee*, le métier de sergent de ville, qu'ils font ailleurs si bien.

—Le *Rappel* a reçu de M. Charles Lullier la lettre que voici:

"Commune de Paris, 18 germinal.

"Citoyens,

"L'armée de Versailles resserre ses lignes et menace Paris d'un second investissement. Le canon gronde à vos postes, et vous manquez de chefs!

"Ayant passé ma vie à étudier l'art de la guerre, j'ai cru devoir inviter la Commune à m'appeler à sa barre pour lui soumettre d'importants avis militaires. Ma voix n'a pas été entendue, les conseils d'un républicain éprouvé par l'étude et par la lutte ont été dédaignés.

"En sollicitant vos suffrages, je viens vous offrir ma tête, mon bras, et vous demander le mandat impératif d'aller défendre notre sainte cause par le conseil et par l'épée.

"CHARLES LULLIER."

—On lit dans la *Vérité*:

"Paris, qui a failli mourir de faim, malgré l'argent dont il disposait encore après cinq mois de siége, se trouve, aujourd'hui, malgré son ravitaillement, sur le point d'être affamé, faute d'argent.

"Les émigrants ont emporté la plus grande partie du numéraire, et nous connaissons beaucoup de personnes aisées que la situation actuelle réduit à une gêne inquiétante.

"Ce qui complète ce triste rapprochement avec l'époque du siége, c'est l'investissement complet dans lequel nous sommes retenus. Avec les Prussiens aux portes, le tableau est complet."

—Les bouchers de Paris ne veulent pas entendre parler de la loi qui enlève les bonnes de dix-neuf à quarante ans. Quand nous disons la loi, nous voulons dire l'arrêté, et c'est sans doute cette substitution de pouvoirs que les bouchers ne veulent pas admettre; au ministre ne peut faire que des arrêtés et non pas des lois; c'est l'Assemblée qui a seule l'importance de cela décrétée par le général Cluseret, citoyen américain. Aussi, lorsque les gardes nationaux sont venus avant-hier chez un boucher du faubourg Saint-Martin pour lui enlever ses deux garçons, il a répondu carrément qu'il n'y aurait eu que ses deux garçons, qu'il n'y avait que lui [illegible] de [illegible] consentir [illegible] fermer boutique les bouchers de [illegible] et les gardes nationaux n'ont pas insisté davantage.

—Le *Bien public* publie les lignes suivantes:

"De ma retraite.

"La Commune n'a pas renoncé à l'espoir de ma capture; mon domicile était encore occupé hier soir à neuf heures et demie. Une des personnes de ma maison, une jeune fille, a été arrêtée, comme je l'ai dit, et conduite chez moi hier matin, à cinq heures. Des gardes nationaux,—joli métier!—logent dans mon appartement. On ne peut entrer dans ma maison ni en sortir sans un laissez-passer.

"Avant-hier soir, à neuf heures, les mêmes délégués, venaient Coq-Héron, sont revenus.

"Cela est fort joli et tout à fait respectueux pour la liberté.

"J'ai dû faire partir—on les eût pris pour otages—ma femme et mes petits enfants; on cherchait la demeure de ma belle-mère, sans doute dans l'intention de lui extorquer quelques aveux sur ma retraite. Elle a dû fuir avec ses deux filles.

"On voit que cela est complet. Seulement, il y a une faute pour le chasseur, jusqu'à le gibier à l'avantage, car il sait tous ce que fait celui qui le poursuit.

"Je crois devoir prévenir mes poursuivants qu'ils feraient, et sauvant mes amis, de la violence inutile; avant avis je suivrai pas ici, et ceux chez qui je me suis retiré ignorent qui je suis.—H. Vrignault."

—D'après le *Vengeur*, les membres de la Commune ne peuvent être arrêtés sans l'autorisation de leurs collègues "mais ils ont le droit d'être entendus après l'arrestation" (sic.)

—Sous le titre: *Les Otages de la Commune*, la *Cloche* publie ce qui suit:

"La Commune veut des otages.

"Elle en a qu'elle oublie, et qui la dépassent d'un chevalier d'autres.

"Elle a, sous les verroux: la République française, l'honneur de Paris, la justice et la clémence.

"Osera-t-elle les immoler en représailles?

"Nous ne sommes ni des chouans, ni des monarchards, ni des partisans d'aucune des monarchies tombées; nous sommes sincèrement, foncièrement, exclusivement républicains, et c'est au nom de cette foi qui ne nous garantit, à l'heure qu'il est, contre aucune dénonciation, que nous protestons contre ces menaces de mort, que nous adjurons la Commune d'ouvrir les prisons, de rester digne du peuple qui brûla la guillotine, et qui n'a pas versé de sang au 4 septembre.

"Si le gouvernement de Versailles abuse de la victoire, nous ne laisserons à personne la gloire de nous devancer dans les reproches et dans les mépris.

"Mais nous flétrirons la violence et l'injustice sur des témoignages sérieux, et non sur des rapports passionnés; et la violence, ainsi que la justice, nous fomentons. Elles bien prouvées, nous protesterions encore de toute l'énergie de notre foi républicaine contre la théorie sauvage du talion.

"La Commune prétend qu'elle a l'honneur et la vie de deux millions d'êtres à sauvegarder. C'est précisément au nom de ces êtres, qu'on expose à des réactions sanglantes, c'est au nom de nos familles, au nom de nos enfants, au nom de l'héritage moral que nous voulons leur léguer, que nous refusons à la Commune le droit de proscrire et de tuer pour nous.

"Qu'elle nous demande notre vie, nous verrons ce que nous aurons à répondre! Qu'elle la prenne, si elle veut; nous nous aimons mieux être ses victimes que ses complices."

Nouvelles de Versailles.

On a beaucoup accusé les gens d'ordre, à Paris, de s'être laissé terroriser par ces messieurs de la Commune. Le fait est qu'après les réunions du Grand-Hôtel, la reprise de la mairie du neuvième et du deuxième arrondissement; après l'occupation de la place de la Bourse, où, à bureaux ouvert, MM. les gardes nationaux ont [illegible] les [illegible] [illegible] rien! [illegible] tout d'un coup, sans mode [illegible], toute manifestation du parti de l'ordre a cessé. Chaque ami de l'ordre qui rentré au logis demande sur les deux colline, après trois nuits de garde et d'espoir déçu.

"Nous ne voulons pas nous révolter, dit le *Gaulois*, les enrôlés du gouvernement [illegible] [illegible] les pauvres Parisiens qui [illegible] [illegible] dans leurs intérêts [illegible] les familles, par la levée en masse de 17 à 35 ans, [illegible] le [illegible]."

"Il s'est trouvé de par le monde un M. X..., ancien officier de marine, colonel pendant la guerre, d'une légion créée pour à l'ordre du jour de l'armée de la Loire, qui a tenté, depuis quinze jours, de réorganiser le mouvement de l'ordre qui a échoué il y a quelques jours.

"Ce M. X... est venu à Versailles sous les quinze jours: il s'est entendu avec M. Thiers, ou ses amis, d'un mouvement combiné entre les forces de Versailles et celles dont il [illegible] à Paris.

"Ces deux [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]."

"Découragé, mais non découragé, M. X.... est revenu à Versailles.

"Il a [illegible] au général [illegible] [illegible] Picard.

"Ces deux hommes, convaincus de la nécessité du projet, parfaitement [illegible] au centre, [illegible] [illegible] de M. X..., lui ont remis la [illegible] de ministre de la guerre, qui l'autorise à agir. [illegible]"

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

(Dépêches Transmises à l'Abeille.)

Un coup de main des Versaillais.

Ils s'emparent du moulin de Saquet, mais ne peuvent y rester.

Marche de MacMahon par le Bois de Boulogne.

Le mouvement échoue par des circonstances inexpliquées.

Activité de Rossel, successeur de Cluseret.

La Commune se félicite de ce changement.

Thiers refuse de faire un traité de commerce avec l'Allemagne.

Il ordonne aux princes d'Orléans de sortir de France.

L'insurrection dans l'Algérie.

Inexistence du gouvernement de Versailles à ce sujet.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Versailles, 4.—Les Versaillais ont eu partie d'assaut la position des insurgés au moulin de Saquet. 150 Communistes ont été tués, et 300 ont été pris avec 10 canons. Le moulin cependant a été évacué par les Versaillais afin qu'il est exposé au feu destructeur des fortifications des insurgés.

(Note.) Le moulin de Saquet, qu'on dit avoir été pris par les Versaillais, est au sud et à un mille environ des forts de Bicêtre et d'Ivry.

Londres, 4 mai.—On dit positivement que Thiers refuse de faire un traité commercial avec l'Allemagne et que Bismarck a proposé quelque les injustes différences faites par la France contre le commerce allemand.

On rapporte que la Commune a requis des princes d'Orléans qui sont encore à Paris de sortir de la ville.

Londres, 4 mai.—Une dépêche de Versailles au *Times* dit: Mardi soir, trois divisions de l'armée Versaillaise, sous les ordres de MacMahon, se sont avancées par l'enceinte de Paris par le Bois de Boulogne. Un corps entier devait suivre, mais on égard à des circonstances qu'il serait imprudent d'expliquer, le mouvement n'a pas été consommé.

Versailles, 4 mai.—Les approches de l'armée de Versailles vers le fort d'Issy ont rapidement progressé, et l'on regarde maintenant comme impossible que la garnison communiste puisse échapper.

Le feu continue et plusieurs engagements d'importance mineure ont eu lieu. Le résultat a été que 50 prisonniers ont été amenés. Favre est allé à Bruxelles pour participer aux négociations de paix.

Londres, 4 mai.—Le *Times* dit, dans un article, que la décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, en faveur de la constitutionnalité de l'acte des *legal tenders* est une calamité.

Londres, 4, minuit.—Le bruit court que le gouvernement de Versailles néglige entièrement l'insurrection qui s'étend en Algérie.

Le procureur-général a dit à l'Assemblée, dans un débat sur la révocation des magistrats nommés par Gambetta, que bien que quelques uns fussent mauvais, ils étaient encore préférables aux magistrats napoléoniens.

Cent Thiers et non pas la Commune qui a ordonné l'expulsion des princes d'Orléans hors de France.

Les délégués au traité de paix de Bruxelles sont retournés respectivement chez eux pour avoir de nouvelles instructions, les uns à Versailles, les autres à Berlin.

Londres, 4 mai.—A la Chambre des Communes le budget ministériel a été soutenu dans son ensemble par une majorité de 65 voix.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 4 mai—Voici la proclamation du Président:

L'acte du Congrès intitulé: "un acte pour mettre en vigueur les dispositions de [illegible] amendement à la Constitution des Etats-Unis et pour autres objets", approuvé le 20 avril 1871, étant une loi d'une importance publique extraordinaire, je crois de mon devoir de lancer cette proclamation pour appeler sur cette loi l'attention du peuple des Etats-Unis et enjoindre à tous les bons citoyens, et spécialement à tous les officiers publics, d'aider à l'application de la loi, et pour avertir toutes personnes de s'abstenir de commettre aucun des actes qu'elle défend.

Cette loi du Congrès s'applique à toutes les parties des Etats-Unis, et elle sera mise en vigueur partout dans la limite des pouvoirs dont est investi l'Exécutif. Mais comme il est bien connu que cette loi a été rendue nécessaire par les violations persistantes des droits de citoyens des Etats-Unis par des coalitions de personnes déguisées et hostiles dans certaines localités qui ont été dernièrement le théâtre d'une [illegible] et de [illegible] [illegible] le peuple de ces parties du pays à supprimer les dites coalitions par leurs propres efforts volontaires au moyen des lois locales, et à protéger les droits de tous les citoyens des Etats-Unis, et à assurer à tous ces citoyens la protection égale des lois.

[illegible] de la responsabilité imposée à l'Exécutif par la loi du Congrès sur laquelle [illegible] l'attention publique, et avec le [illegible] d'employer les pouvoirs extraordinaires qui me sont conférés, excepté dans les cas de nécessité impérative, je crois néanmoins, de mon devoir de faire savoir que je n'hésiterai pas à épuiser les pouvoirs dont je suis investi, toutes les fois qu'il deviendra nécessaire de le faire, dans le but d'assurer à tous les citoyens des Etats-Unis la jouissance paisible des droits qui leur sont garantis par la Constitution et les lois.

Mon désir sincère est que la paix et une cordialité [illegible] [illegible] dans tout le pays, que toutes les traces de notre malheureuse lutte civile soient entièrement effacées. Il est facile d'arriver à ce but par l'acquiescement aux règles de la justice actuellement établies dans notre Constitution, et je suis en vigueur conservable des lois égales, justes et impartiales dans toutes les parties de notre pays.

L'inexécution en est, dit les commandants [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le devoir [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de toute couleur, et pour la restauration de la paix et de l'ordre dans tout le pays.

En foi de quoi j'ai signé et fait apposer le sceau des Etats-Unis. Fait à Washington le 3 mai 1871, la 95e année de l'indépendance.

Signé: U. S. GRANT.

Washington, 4 mai.—M. Corcoran va un peu mieux. [illegible] [illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

New-York, 4 mai.—Le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Mr Gould s'est [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de $35,000.

Rochester, N.-Y., 4.—Les travailleurs sur le bateau du canal Erié ont fait une grève très nombreuse aujourd'hui et des troupes ont été appelées contre eux.

Memphis, 4.—Les trustees du comité du chemin de fer du Mississippi, de Paducah et du Golfe, ont été signés aujourd'hui.

LA TOUR DE BABEL.—Nous lisons dans le *Journal du Havre*:

La commission serait d'autant plus désirable que, à Paris surtout, c'est la tour de Babel! Il se mêlent des langues, des opinions, des aspirations. Chaque journal, chaque parti, chaque groupe a sa théorie, différente de celle du voisin. L'un est socialiste et *libérable*, l'autre est pour la France une et *indivisible*. Qu'on en juge! L'*Affranchi*, dans un article intitulé *Religion et Politique*, des eglistes de la déclaration *Louis Blanc*, qu'il traite de *Girondin*, se prononce hardiment pour la République *une et indivisible*.

Dans l'article *Vérité*, le même journal accorde que la République doit abandonner les trois épithètes *une*, *indivisible*, *démocratique*, pour ne garder que l'épithète *sociale*.

M. Vésinier, auteur du *Paris*, disait cependant, dans le *Vengeur* d'hier, que les questions *sociale* et *démocratique* sont à réserver.

Pourquoi les réserver? Parce qu'elles ne sont pas encore étudiées.

Mais, si la *sociale* n'est pas encore étudiée, comment pourrait-on à la France que la République doit prendre dès à présent la qualification de *sociale*, c'est-à-dire, se caractériser par le nom d'un système qui est encore, de l'aveu des socialistes les plus accentués, à l'état d'étude?

De son côté, voici ce que dit le *Siècle*: Des hommes comme M. Louis Blanc et ses amis doivent au public des explications de principes nettes et complètes.

Veulent-ils l'indépendance communale de Paris, c'est-à-dire un *Paris sans préfets*, ou veulent-ils un *Paris avec préfets*?

S'ils veulent un Paris *avec préfets*, il ne fallait pas encourager les hommes qui voulaient la commune, ni conseiller de voter le 26 mars.

S'ils veulent un Paris *sans préfets*, c'en est fait de l'œuvre de plusieurs siècles, on disloque la monarchie française et on entre à pleines voiles dans l'ère fédérale de la république.

En devenant fédérale, la France resserrera par la liberté le principe de la solidarité, laquelle n'a été jusqu'ici que l'uniformité dans l'oppression unitaire. Ce sera du vrai progrès, et ce progrès sera justement obtenu par la répudiation de ce qu'il y a de faux et de tyrannique même dans les traditions de la révolution française.

Nous voici loin de la Révolution communale, ainsi qu'on le voit, et si les révolutionnaires de Paris accusent l'Assemblée de Versailles d'être composée d'éléments divers et hostiles, ils ont pas aussi, avec nous, leur conveyer *Vérité*, en [illegible] *Rappel*, journal de la théorie pompeuse, [illegible] lui, en termes solennels, le respect des *libertés politiques et sociales*. Et être que tant de malheureux se sont massacrés, de part et d'autre, non pour de solides et *sérieux* principes, mais pour cette phraséologie vide et creuse dont ils sont les dupes et les victimes!

UNE SORTIE DE PARIS.

Voici les péripéties par lesquelles a dû passer un voyageur qui est arrivé à Rouen, hier matin, avant d'obtenir un permis de quitter Paris, et l'on pourrait dire la Communiste. [illegible] Samedi matin, il se présente à la préfecture de police pour avoir son passeport visé, et fait queue. Il y avait plus de 2,000 personnes qui attendaient leur tour. Au midi, son tour arrivant, le guichet se ferme; on lui dit de revenir le lendemain.

Le dimanche, il recommence, et cette fois il se présente en tête des solliciteurs. Le visa lui fut levé aussitôt: mais au moment où il allait prendre la place du bloomer, il s'est vu tête général dans l'assistance.

Il dut se procurer un garde national de service lui indique, moyennant finances, une petite porte par laquelle il pouvait espérer de s'introduire dans le sanctuaire. Notre voyageur passe par la petite porte et se trouve dans une salle qui elle-même était encombrée de privilégiés. Bientôt un tambour de la garde nationale vint à lui:

"Entrez dans le corps de garde, lui dit-il, et je vous ferai passer avant les autres."

Le voyageur se confondit en remerciements; il se disait déjà que la garde nationale avait du bon.

"C'est 5 fr, lui dit le tambour."

"Voilà 5 fr."

Il fallut attendre quelque temps dans le poste. On envoya chercher, sur les 5 fr., du vin et de la charcuterie. Les militaires se mirent à table et à manger. En gentlemen le poste et le tambour offrirent à notre ami de manger et de trinquer avec eux. Il dut se résigner.

Ces agapes fraternelles terminées, le tambour vient prévenir son hôte qu'il allait l'amener auprès des citoyens policiers. Ainsi fut fait. On entre dans une vaste salle où des sergents, entourés d'individus intimés, [illegible], leur [illegible], de loin en loin, un permis de sortie.

Après quelques temps de séjour dans cette salle, le passe-port fut signé et visé par deux de ces personnages qui, en temps ordinaire, travaillent à acquiter pour leur compte les vérifications de police.

"Enfin! se dit l'aspirant émigré, je le tiens."

Mais il fallut sortir, avec le tambour, par la porte de la garde nationale. Là, le lieutenant de service, qui, étant absent, n'avait pas participé à la consommation du petit bleu et de la charcuterie, exige l'exhibition du passe-port. Comme il paraissait fort mécontent, et prenait un air terrible, le tambour attira son protégé dans un coin et lui dit quelques mots à l'oreille.

Ce n'était encore qu'une question de porte-monnaie. Cela coûta vingt francs cette fois: mais, aujourd'hui, notre Parisien est à Rouen, et finalement, il trouve que la faculté de respirer à l'air et de se mouvoir à l'aise ne lui a pas coûté trop cher.

CHRONIQUE LOCALE.

BATAILLES ET BLESSURES.—Hier matin, vers 8 heures, une querelle s'est élevée devant la rue Thalia, entre James W. Crawford, capitaine de la goëlette *Simpson*, de Rio, et Charles McCarthy, un de ses matelots, qui a été dangereusement blessé. Il paraît que cette querelle venait d'une différence de gages. Après un échange de paroles aigres, McCarthy saisit le capitaine par les moustaches. Celui-ci, faisant un pas en arrière, tira son pistolet, fait feu et atteint son homme à la jambe droite. La balle traversa et va se loger dans la jambe gauche. La perte de sang a été très forte, en raison de la grosseur du projectile, et l'on dit que McCarthy est dans une situation fort critique. Il a été transporté à l'hôpital et le capitaine Crawford a été arrêté.

Quelques moments après cette scène, il s'en passait une autre, non moins sérieuse, au marché, dit-on, Morris Cossell, second du steamer *Belle Lee*, avait frappé un nègre pour indiscipline dans son service. [illegible] [illegible], après, Hébert s'approcha et lui asséna un coup violent sur la tête avec une barre de fer. Cossell se tourna et tira sur un pistolet, fait deux fois feu sur le nègre, mais sans l'atteindre. Les deux hommes ont été arrêtés par la police. Le nègre n'a [illegible] point de mal, mais l'autre a probablement le crâne fracturé. Il a été envoyé à l'hôpital.

COMBAT SANGLANT ENTRE FEMMES.—Hier matin, deux femmes, nommées Fanie Louisa Daley, l'autre Sarah Saman, se sont prises de querelle, rue Marais, et la dernière a reçu plusieurs coups de couteau dans le corps. Les blessures ne sont pas [illegible] dangereuses, mais elles sont très douloureuses et elles pourraient bien avoir un résultat fatal.

PARRICIDE.—Le jeune Cooley a condamné la Compagnie du Chattanooga à payer [illegible] dommages de $20 au voyageur [illegible] sur la route parce que le conducteur l'avait refusé de faire halte à [illegible] [illegible] et avait négligé le voyageur pour [illegible] les chars et voitures en ville.

VOL.—La chambre de M. F. Baumer, [illegible] rue Levee, No 12, a été visitée hier dans la nuit par des gens inconnus qui ont enlevé deux billets d'argent, une chaîne [illegible] une petite somme d'argent en billets et en espèces. On ignore entièrement qui a pu faire ce coup.

ACCIDENT.—Hier matin vers huit heures, [illegible] Camille est tombé de son dray et a été écrasé par le véhicule, qui était chargé et en marche. Blessé, il a été immédiatement transporté chez lui, rue Poydras.

INFANTICIDE.—Le corps d'un enfant mâle, récemment né, a été trouvé dans le nouveau canal, entre les rues Benet et Rampart. On suppose que c'est là un cas d'infanticide.

COUP DE [illegible].—Dans une querelle survenue hier, au coin des rues Gallatin et Gravier, entre John McLaughlin et John [illegible], ce dernier a reçu un coup de [illegible] au bras gauche. Il a été conduit chez lui, rue de Parade sur la levée, et McLaughlin a été arrêté.

Hartford, Conn., 4 mai.—Les membres démocrates du comité ont fait le rapport des investigateurs, sans participer à l'investigation.

Boston, 4 mai.—Presque toutes les villes du Massachusetts ont voté non, sur la question de soumettre à une licence la vente de la bière et de l'ale.

Niagara, 4 mai.—Un bateau de sauvetage, appartenant au fort Niagara, s'en étant allé à la dérive pendant un coup de vent, et un bateau monté par six soldats et les lieutenants Ashburg et Morris étant parti pour le poursuivre, tous leurs bateaux chavirèrent et tous ont péri.

San Francisco, 4 mai.—La Convention médicale a prolongé la discussion sur l'admission des femmes déléguées, sans qu'aucune ait été prise.

Le second prix a été décerné à Benjamin Howard, de New-York, pour un essai sur la respiration artificielle dans le cas de noyade.

Rochester, 4.—La pluie et le whisky ont causé une émeute, mais la présence des troupes dissipa les alarmes. Il pleut encore ce soir.

Chipayama, 20 avril, par Aspinwall, Jamaïque.—La reconnaissance de la ligne du canal de la baie de Cupica à Atrato, par la rivière Napipi est terminée, et le steamer des Etats-Unis Resaca est retourné vers cet établissement pour attendre l'arrivée du détachement de Doca Paya. Le commandant Selfridge pense que cette découverte suffit au but projeté. La distance de Cupica à Atrato est de 60 milles et demi, mais de 26 milles seulement en droite ligne.

Le Napipi coule à travers un pays montueux. A 15 milles environ de son embouchure, il se divise et obtient un nouveau supplément d'eau de la rivière Deguedo, son tributaire. On propose de faire 12 écluses à partir du Deguedo, à 15 milles d'Atrato, de construire un tunnel par les montagnes et de descendre au Pacifique au moyen de 8 écluses.

L'exploration a pris 21 jours. L'élévation dans cette direction excédera probablement celle qu'avait été supposée. Quant à la route par Tuego elle est impossible. Les hommes ont eu beaucoup à souffrir. Les deux tiers ont eu la fièvre et plus de 30 marins et macheteros subissent un traitement médical à Boca Paya. Quatre hommes seulement si un officier se portent bien. Tous rentreront au Resaca dans une quinzaine de jours. On espère encore que la route par Tuegra sera du succès.

San Francisco, 4.—La prochaine réunion de la Convention médicale aura lieu à Philadelphie.

Frankfort, Ky., 4—La convention démocratique qui s'est réunie hier ici, était fort nombreuse. Elle a adopté une série de résolutions fortement empreintes de l'esprit démocratique.

La convention se prononce pour une amnistie universelle sans exception, contre le mode actuel de lever des revenus, contre tous monopoles et pour un système de taxe plus juste et plus égal; elle proteste contre l'oppression des pouvoirs constitutionnels des Etats et de leurs tribunaux, et elle est prête à coopérer dans toutes les mesures qui auront pour but la renversement des actes tyranniques du parti qui exerce le pouvoir aujourd'hui; elle endosse l'adresse récemment publiée par les membres démocrates du Congrès et condamne les actes qui donnent au président un pouvoir despotique, pouvoir avec lequel il peut supprimer toutes les libertés et les droits des Etats.

Le Kentucky s'engage à concourir à tous moyens légaux qui seront proposés pour rendre aux lois de la Législature toute la force qu'elles doivent avoir pour protéger la liberté, la vie et les biens de tous les citoyens, sans l'intervention inconstitutionnelle du Président. La Convention s'est ajournée après l'adoption de ces résolutions.

New York, 4.—Un correspondant parisien mandé par le télégraphe que la révocation de Cluseret a produit de bons résultats parmi les nationaux. Le général Rossel, son successeur, surveille personnellement le travail des généraux qui sont sous ses ordres.

Louisville, 4.—Le bateau John Kilgour a été vendu à l'encan, aujourd'hui, au capitaine C. G. Grove, de Cincinnati, pour $16,250.

Il y avait une nombreuse affluence de gens à l'ouverture de l'asile des ouvrières aujourd'hui, sous les auspices de l'Association chrétienne des femmes. L'institution est regardée avec une faveur générale, et plusieurs femmes déjà y ont été admises.

Hartford, 4.—Le comité de la Législature a trouvé qu'un paquet de bulletins démocratiques marqué 70 avait été tenu sans le dernier dénombrement, et ces votes pour le [illegible]. Cette rectification fait perdre 20 voix à English, ce qui lui enlève sa majorité.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 4—Coton, [illegible] vendues, 2000 balles, 15 1/4. Farine sans changement. Whisky en hausse à 94.

New-York, 4, au soir—Argent facile à 5. Billets des banques nationales à 1/8 et 1/4 d'escompte. Or 111 à 111 1/8. Gouvernements inactifs. Louisiane 67 et 66. Levée 60 et 65.

Galveston, 3—Coton plus et faible, mais non notablement plus bas. Bon ordinaire 13 1/4. Stock 38,123 balles.

Galveston, 4—Coton actif et en hausse demande. Bon à ordinaire 13 1/2.

Savannah, 4—Coton en demande modérée. Mid. 14. Stock 45,691 balles.

Charleston, 4.—Coton ferme. Mid. 14. Stock 19,338 balles.

Mobile, 4—Coton ferme. Mid. 14 1/8. Stock 37,168 balles.

Memphis, 4—Coton plus ferme à 14 3/8.

Cincinnati, 4 mai.—Coton. On demande une hausse; mais elle n'est pas établie. Mid. 14 à 14 1/4. Farine ferme. De famille $6 85. Porc $17 50. Graisse, pas de demande.

St-Louis, 4 mai—Farine ferme et en bonne demande. Superfine $5 20. Extra $6 75. Maïs à 50. Whiskey 89 1/2. Porc $17 50. Graisse, pas de vente.

Louisville, 4 mai.—Coton plus ferme mais pas de stock ici. Mid. 13 1/4. Farine inactive et sans changement. Extra de famille $6 25. Jambons sucrés à 13. Communs 14. Whiskey bien tenu. Tabac actif. Vendu 265 boucauts de $4 30 à $9.50.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 4 mai.—Descendant, Pauline, le Lockwood et le Yeager. Le fleuve baisse.

Memphis, 4—Descendant: les steamers Alaska, R. Mitchell, City of Alton et City of Cairo. Le fleuve baisse.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 4 mai.—Pas d'arrivages et pas de départs.

(Dépêches d'hier soir.)

Paris, 2 mai—Les communistes se replient. Les versaillais ont réoccupé le parc d'Issy. Le village d'Issy est comme rendu et le reste de ses défenseurs sont découragés. Les bombes ont fait plusieurs personnes dans la rue de Vaugirard. Les versaillais paraissent se concentrer pour faire une attaque contre le fort d'Issy.

La Commune a été obligée de réduire la garnison du Fort Vincennes par ordre des Prussiens qui demandent la stricte exécution des clauses de la capitulation.

Paris, mercredi soir.—Les Communistes ont réoccupé Issy. Une expérience faite avec des torpilles placées près des forts du sud a fait mettre cinq chevaux dans les airs.

Le général Rossel interdit toute communication avec l'ennemi. Il défend en même temps qu'on fasse aucune attention aux pavillons de trêve. Les habitants de l'avenue d'Eylau ont été prévenus qu'ils aient à quitter l'arrondissement dans les 24 heures. Les combattants sont actifs et un engagement décisif est imminent. Un ballon avec des lettres est parti de l'Hôtel de Ville aujourd'hui.

Hartford, Ct, 4 mai—La législature s'est ajournée à mercredi pour attendre le résultat du comité d'investigation.

Milwaukee, 4—Anna H. Pomeroy a gagné son procès en divorce avec une rente alimentaire de $5000.

Frankfort.—Au de balletage la convention démocratique a donné à P. H. Leslie 422 votes pour la candidature à la place de gouverneur et 486 à J. Proctor Knott.

Rochester, 4 mai—Les pluies continuelles empêchent les opérations, et le propos qu'il est défavorable pour les opérations du Canal, qui ne pourront être faites aussi tôt qu'on l'espérait.

New-York, 4 mai—Un correspondant parisien mande par le télégraphe que les communistes ont gagné beaucoup de terrain depuis les trois derniers jours.

Deux régiments devant le fort d'Issy ont tourné casaque hier et fait feu sur les régiments qui étaient derrière eux et ont passé aux communistes.

[illegible] Les habitants ouvriers et tous ceux qui s'intéressent à la fabrication de sucre trouveraient utile et agréable une visite à la vaste fonderie de cuivre de MM. Dan'l & Jas. D. Edwards, rues Delta et Front, entre les rues Gravier et Poydras. Ils pourraient y examiner le grand équipage en cuivre à vapeur qui vient d'être terminé pour l'habitation de MM. McCall Frères, de la paroisse Ascension, Louisiane, et qui est tout monté et prêt à être expédié.

C'est le plus grand et le plus puissant des équipages que cette fameuse fonderie ait construit aux nombreux habitants de notre Etat. Il se compose de cinq clarificateurs en cuivre, de 10 pieds sur 5 et de trois pieds de profondeur, avec des conduits à écume, avec toute les dimensions en colonnes et plaques de cuivre bien polies, avec des robinets bien conditionnés de 4 pouces pour les remplir et les vider, avec des tuyaux en cuivre tout montés et en place. Il y a aussi quatre évaporateurs en cuivre de 6 pieds de diamètre sur 30 pouces de profondeur avec des conduits et toutes les manières des siphons pour soutenir les conduits et avec des plaques polies et des robinets de 4 pouces pour remplir ou vider, avec des tuyaux de robinets aussi en cuivre poli et des conduits de déversoir et tous les tuyaux en cuivre ajustés et placés.

Ceux qui prennent intérêt à la manufacture des machines dans notre ville ne doivent pas laisser échapper cette occasion de voir ce que peuvent faire nos usines. Le modèle et le fini de chacune de ces pièces font honneur à MM. Edwards et à leurs ouvriers. Tous ceux qui les examineront pourront se faire une idée de la supériorité de cet équipage et se convaincront que nos fonderies peuvent exécuter des commandes de ce genre aussi bien et à aussi bon marché qu'aucun des établissements de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud, avec lesquels MM. Edwards rivalisent, bien que leurs profits soient restreints par suite du taux des salaires qui sont plus élevés ici que partout ailleurs.

Nous engageons donc les planteurs et leurs agents à aller voir cet équipage et à se rendre compte en même temps de ce que peut faire le vaste établissement de MM. Edwards. Nous ajouterons que cette maison vend à des prix aussi bas et à des termes aussi avantageux que les autres établissements de New-York et d'ailleurs. La construction de cet équipage a été achevée en sept semaines à partir de la réception de la commande, et il a fallu couler et fabriquer chacune des feuilles de cuivre employées dans le travail.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ U∴

La R∴ L∴ SILENCIO No 3, sous la juridiction de la M∴ V∴ G∴ L∴ dit [illegible] de la L∴

N∴-O∴, 4 de mayo 1871, E∴ V∴ [illegible] Venerable Maestro á la L∴ PASCUAL UGARTE [illegible]

FÉLIX GELBERT, Secret.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ UN∴

Valle de N-Orleans, Mayo 5 de 1871, E∴ V∴ [illegible]

CARIDAD—ESPERANZA—FE.

[illegible] [illegible] [illegible] Pascual Ugarte [illegible]

FÉLIX GELBERT, Gr∴ Sec.

HEBERT & CO., LIBRAIRIE,

59 ......Rue de Chartres...... 59

(Coin Bienville)

Reçu par le steamer Koln— UN ASSORTIMENT DE—

Livres Classiques, Livres de Prières, Papier—Encres, [illegible], Boîtes de Couleurs, Plumes, Etc., Etc.

Agents de l'Illustration et de toutes les publications françaises.

AVIS.

Le grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane sera fait DEMAIN, samedi, 6 mai 1871, à 11 heures du matin, au-dessus du palais de la Compagnie.

"Gros lot, $50,000."

"Seulement 20,000 numéros."

"Prix du billet $20 seulement."

Le public est invité à assister au tirage.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands. No. 104 DE LA RUE DU CANAL.

Nlle-Orléans, 2 mai 1871.

A l'élection annuelle de Directeurs, aux termes de la Compagnie, [illegible] élus:

DAVID McCOARD, R. PUIG, L. FERNANDEZ, E. BELF, [illegible] LAFITTE, A. CHAFFRAIX, [illegible] HOY, J. MARTINEZ, [illegible] WILTZ, PAUL FOURCHY, L. F. GENERES.

[illegible] hier, à une réunion des Directeurs, M. PAUL FOURCHY a été réélu Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

LE Dr. E. BERJOT

A transféré son office rue Dauphine, No 274, entre Ursulines et Hôpital. Traitement spécial des maladies des dames. Consultations, de 7 à 9 heures A. M., et de 12 à 2 heures P. M.

Au profit des [illegible] de la Crevasse de Bonnet Carré.

Le bateau à vapeur FROLIC, capitaine [illegible], ira à la Crevasse, VENDREDI, [illegible] Il partira de son wharf, au pied de la rue Bienville, à 8 heures du matin, et sera de retour à [illegible] heures du soir. Pour le passage, y compris le lunch, $2.00. Le produit de l'excursion sera consacré à l'achat de provisions pour les pauvres de la Crevasse. JNO. RENAUD.

Avis.

EN CHARGE POUR BORDEAUX.

Le navire de première classe, FORMOSE, capitaine Duberné, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira dans un bref délai. Pour balance de fret ou passage, le navire ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à G. CAVAROC & SON.

Pour St-Pierre, Martinique.

La goélette américaine C. M. NEWINS, capitaine Norland, de première classe, partira lundi [illegible]. Pour passage seulement, s'adresser chez GOLDSBOROUGH & KELLEY, 108, rue Gravier.

Gênes.

POUR GÊNES.—Le barque italienne ANNA, de première classe, capitaine Gasparo, chargé en ce moment, et la cargaison étant engagée, elle partira sous peu. Pour le passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Washington, Premier District.

Venant d'être reçus

Par le steamer Henry Ames: VINGT CINQ CHEVAUX, [illegible] A vendre aux écuries de [illegible].

Demande d'Ouvrières.

On demande des ouvrières exercées faire les chapeaux de dames. S'adresser chez E. BOUILLON, 155 rue Chartres.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.

157 ......CANAL...... 157

(Incorporé le 15 mars 1858)

—OFFICIERS—

J. L. GENERES, Président. [illegible] A. ABAT, 1er vice-président. [illegible], 2d vice-président. [illegible], Trésorier.

[illegible]

156 de la rue du Canal.—C'est la seule agence de la machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont [illegible] que des [illegible]. S'adresser au 123 de la rue du Canal.

NATTES FRAICHES DE CHINE.

[illegible] de Chine, No 17 de la rue de Chartres. 700 nattes [illegible] [illegible] [illegible] en détail.

A. BROUSSEAU & CO.

Conclave Louis No 11, S. W. M.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Par ordre du T. E. Chef, M. A. Calderon, GABRIEL [illegible], Scribe.

On Demande

Une bonne [illegible] dans une petite [illegible]. S'adresser [illegible] rue de Chartres.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

AVIS SPÉCIAL.

AUX VOYAGEURS.

Jusqu'à nouvel ordre, les passagers se rendant à tous les points NORD, EST et OUEST, Partiront de la Nlle-Orléans, du dépôt du CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN, au pied de la rue Elysian, sur la levée, à 6 heures du matin, et à 3 1/2 heures de l'après-midi. Le train [illegible] CREOLE, [illegible] Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, SANS FRAIS ADDITIONNELS.

Le train d'express dans le même espace de temps qu'à l'ordinaire [illegible].

Ce changement d'itinéraire [illegible] [illegible] l'interruption des communications [illegible] Nord, par suite des crevasses de la Nlle-Orléans [illegible] [illegible] les réparations seront complétées. Les BAGAGES, pris à domicile, seront transportés jusqu'au lieu de destination, chargés avec le [illegible] par une COMPAGNIE, ... Ou pourra, comme de coutume, se procurer des places dans les Wagons Palais de Pullman.

Billets à vendre .... 24, rue du Camp, [illegible] et au Dépôt, au pied de la rue Le... sur la Levée.

E. D. CAREY, G. T. A. N. J. & G. N. R. R. E. D. MORRY, G. T. A. Miss. Central R. R. G. W. SCOTT, Agent général pour les Passagers.

Compagnie d'Assurance "HOPE" de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU No. 21 RUE DU CAMP.

QUATORZIÈME TABLEAU ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1871		$137,161 94
Savoir: Sur les risques d'incendie	$102,504 47	
Sur les risques de marine	15,620 00	
Sur les risques de rivière	19,[illegible] 00	
Montant au crédit du compte de fonds de réserve		45,[illegible] 00
[illegible]		182,[illegible]
Pertes payées dans la même période, savoir: Sur les risques d'incendie	57,[illegible] 73	
Sur les risques maritimes	17,[illegible]	
Sur les risques de rivière	3,[illegible]	78,258 94
Moins: [illegible]	17,[illegible]	
Réassurances	3,[illegible]	
Primes rendues	1,[illegible]	21,[illegible]
Taxes		11,[illegible]
Loyer, dépenses, intérêt au moment		[illegible]
Montant passé à profits et pertes		[illegible]
Réservé pour les risques non terminés au 30 avril 1871	31,[illegible]	
Montant porté au fonds de réserve	20,[illegible]	
Dividende de dix pour cent comptant déclaré ce jour	31,[illegible]	

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par première hypothèque sur des propriétés foncières dans cette ville	$[illegible]
Prêts sur gages	[illegible]
Billets pour primes à courte échéance	24,[illegible] 77
Actions de banque et autres actions (valeur réelle)	[illegible]
Biens fonciers	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total de l'actif	$330,762 89

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

[illegible] Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] et signé par-devant moi, ce 4 mai 1871. E. BARNETT, Not. Pub.

A une assemblée du Bureau tenue ce jour, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu qu'un dividende comptant de dix pour cent sur le capital de la Compagnie provenant des profits de l'année échue le 30 avril 1871, soit déclaré et payé à partir du 10 de ce mois aux actionnaires [illegible].

DIRECTEURS.

J. I. Adams, J. O. Nixon, W. A. Gordon, T. H. Hinks, F. S. Bernard, F. Malochée, P. A. Ducros, M. L. Duron, Hy. Peychaud.

La Vérité.

M. RAMON PLATAS a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un NOUVEAU MAGASIN, sous le nom ci-dessus pour la vente en détail des CIGARES, [illegible] des rues Dauphine et St-Louis, où il aura constamment un grand choix des meilleures marques de la Havane et du pays.

Cigares, pipes, tabac et tous autres articles pour fumeurs, au plus bas prix. RAMON PLATAS, Coin Dauphine et St-Louis.

CHEMISES FRANÇAISES.

Diminution dans les prix, —CHEZ—

LION & PINSARD,

151 et 153 RUE DU CANAL 151 et 153 (A côté de Holmes)

Chemises toile et coton devants Toile, de toutes sortes.

NOUVEAU GAZ.

Compagnie du Gaz portatif de la Nouvelle-Orléans.

Appareil pour le Gaz Hydrogène-Carboné.

PATENTE DE DUNSHERALE.

L'habitant de chaque maison fabrique lui-même son gaz.

L'APPAREIL à fabriquer le gaz le plus simple, le plus sûr [illegible] [illegible].

—DE PLUS—

Balances de Fairbanks, et Bascules pour peser le coton et le sucre. Balances de Herring "Champion" et "Fire Proof". Machines à coudre [illegible]

W. E. BOWMAN, agent, 40 rue du Camp.—N. Orléans.

Vins! Vins!

Attendu par les navires RUTH, VILLE DE ST-LO et AFRICAINE, de Bordeaux, à vendre en magasin: VIN ROUGE [illegible] VIN BLANC. Par QUEYROUZE & BOIS, Rue [illegible] Magasin Vieille-Levée et [illegible].

Bois de construction, Bois de navires, etc.

Un grand choix de Bois de construction, Bois de navires, Cyprès, Chêne, Frêne, Pin jaune, Pin blanc, [illegible]. Lattes, Bardeaux, Madriers à bonnes et à basses. Prix bas et les plus avantageux. Un grand stock de bois de navires—chêne, cyprès, blanc [illegible]. Adresser à FOOKAN SAW MILL, Au coin des rues Bardeaux et Water.

Avis.

A partir de ce jour, M. GREGOR M. RENE est nommé de notre commission générale, et [illegible] de la procuration signée par [illegible].

OTT. HOSOLD & CO. Nlle-Orléans, 1er mai 1871.

Musique. Pianos.

GRAND BAZAR.

M. ELIE,

16 ......RUE ROYALE...... 16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, l'esprit en usage, d'instruments de musique, pièces, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Pianos, Pianos.

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

9 ——Rue Royale—— 9

IMPORTATEURS DE PIANOS de première qualité, tels que:

PAIVER, JELMINI, [illegible],

[illegible] PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, etc., etc.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte, et autres instruments, cordes, etc., etc.

Tous les articles [illegible] de nouveautés et de musique classique et religieuse, ainsi que d'un grand assortiment de nouveautés, de fabriques de Paris.

Le tout offert à des prix [illegible].

PROPRIÉTÉS A VENDRE ET A LOUER.

Grocerie.

A vendre, pour changement d'affaires, une grocerie bien achalandée [illegible]. S'adresser F. LIMONOY, Coin Bourbon et St-Pierre.

A LOUER A BAIL.

La MAISON A DEUX ETAGES, No [illegible] rue Rampart, entre les rues Villeré et [illegible]. S'adresser sur les lieux.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,

162 et 163, rue Vieille-Levée, 162 et 163.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Sirops de Fruits

FRAISE, FRAMBOISE, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CERISE, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 162 et 163 de la rue Vieille-Levée.

Société d'Immigration,

145 ......RUE DU CANAL...... 145

Le public est prévenu que des livres de souscription sont ouverts dans les bureaux de la Société d'Immigration [illegible] [illegible] victimes de la guerre en France, et particulièrement pour les Alsaciens et Lorrains qui [illegible] l'émigration [illegible].

Toutes les personnes qui s'intéressent à cette œuvre et à la prospérité de la Louisiane sont priées d'accorder leur concours [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Les livres de souscription sont déposés chez: [illegible] [illegible].

T. ANFOUX. [illegible] TOURNE & CO.

OUVERTURE —DU— Grand Pavillon Denéchaud,

AU LAC PONTCHARTRAIN.

Le public apprendra avec plaisir que ce restaurant si populaire doit être rouvert DIMANCHE 30 avril 1871. Le célèbre [illegible] LES JARDINS [illegible]. Départ du train de [illegible]. Concerts gratuits [illegible].

Les restaurateurs d'été [illegible]. Un grand BAL sera donné tous les SAMEDIS. Le train spécial partira après le bal [illegible].

Le Pavillon et l'Hôtel Washington étant sous la même direction, [illegible]. Prix modérés [illegible].

DENECHAUD & FANTOUX, Propriétaires.

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ABSINTHE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, qui ont remporté les prix.

HENRY TRICOU. EUGENE BOISSEAU

TRICOU & BOISSEAU

88 - - Common St. - - 88

Ont toujours en main un GRAND ASSORTIMENT de— CHAPEAUX feutre et lisse, pour hommes et enfants. CHAPEAUX paille et Campêche. CHAPEAUX pour femmes et enfants.

Bon à Savoir.

Que le public n'oublie pas que la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. B. LOPEZ. 19, rue du Canal.

Chaux, Briques et Sable. [illegible]

3,000 barils CHAUX de FER, en débarquement. 25,000 BRIQUES rouges et [illegible]. ENGRAIS de toutes sortes. CIMENT et PLATRE. CHAUX de l'Ouest et du Sud. [illegible] BRIDGE & SON, No 122 de la rue Gravier.

Livres de droit.

Venant d'être reçu de New York un grand assortiment de LIVRES DE DROIT des dernières éditions. [illegible] S. F. SIBERON, No 18, Commercial Place.

J. CADILLON,

Importateur de Vins, Liqueurs, etc.

No. 8 RUE BIENVILLE, ENTRE VIEILLE-LEVÉE ET LEVÉE.

Vermouth d'Italie.

300 CAISSES VERMOUTH D'ITALIE, de qualité supérieure, MARTINI SOLA & CO.

A vendre, à aussi bas prix que les meilleurs Vermouth [illegible] par PINI & BASSETTI, [illegible].

EAUX-DE-VIE

"La Grande Marque"

COGNAC

[illegible] [illegible]

Redmond B. Mannion,

Rue Carondelet

[illegible] des Lettres de crédit pour voyageurs sur N. M. ROTHSCHILD & SONS, Londres, DE ROTHSCHILD FRÈRES, Paris, M. A. DE ROTHSCHILD & SÖHNE, Francfort, S. M. DE ROTHSCHILD, Vienne. [illegible]

A. COUTIN,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR.

[illegible] RUE DES MAGASINS [illegible] Nouvelle-Orléans.

Spécialité de Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs de [illegible].

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 MAI—CLASSE No 105.

67	28	73	56	16	14	39	38	71	35	3	39

Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public et [illegible]. HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

Saint-Charles, [illegible] Union, Nlle-Orléans. [illegible] le 4 avril 1871.

E. PERALTA. [illegible] Commissaires.

[illegible] Loteries.

AVIS SPÉCIAL.

Compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 2 mai 1871.

Les souscripteurs au capital de cette Compagnie sont priés de venir s'inscrire, au local de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans, coin de Bienville et Levée, les versements de 5 pour cent [illegible].

A. GRANGER, Secrétaire.

Avis aux Consignataires.

Bureau du Fret du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et le Nord.

Nouvelle-Orléans, 23 avril 1871.

Le fret de coton et autres marchandises arrivé par la voie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et le Nord, sera délivré à la gare du chemin de fer Pontchartrain.—Les personnes à qui elles sont adressées sont priées de recevoir le leurs marchandises dans un délai de douze (12) heures après leur arrivée.

EDWARD A. BURK, Agent pour le fret.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

BUREAUX, No 3 rue Carondelet.

Capital: $500,000, payé en [illegible], placé en actions, bons et hypothèques.

Assurances sur les risques d'incendie de mer et de rivière.

La Charte de la Compagnie ayant été amendée, [illegible] donné au public, qu'à partir du 1er [illegible] 1871, la [illegible] de la Compagnie, après [illegible] de dix pour cent sur le capital [illegible] aux actionnaires, sera partagé en primes [illegible] aux assurés [illegible] par les payeurs du scrip au lieu de la réduction [illegible].

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

SAISON D'ÉTÉ

Vêtements à bon marché,

LEON GODCHAUX,

[illegible] RUE DU CANAL [illegible] Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, LINGE DE DESSOUS, CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis, POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture [illegible] [illegible] [illegible].

NOTA BENE.—Nous n'employons dans nos ateliers que d'excellents ouvriers, et nos coupeurs sont tous de premier ordre.

AU PUBLIC.

L'Acte No 118 de l'Assemblée Générale autorise la Compagnie Sanitaire et de [illegible] de la Nlle-Orléans à percevoir UNE PIASTRE par [illegible] [illegible].

Le Comité de Direction, [illegible] [illegible] [illegible].

Pour changer une cuvette	50 cents
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Chaque ticket est valable pour le changement d'une cuvette.

Bureau de la Compagnie Sanitaire et de Fertilisation de la Nouvelle-Orléans, No. 12, rue de l'Union.

Nouveau Magasin —DE— QUINCAILLERIE,

239, Rue Vieille-Levée, 239,

ENTRE LES DEUX MARCHÉS.

Les entrepreneurs et ouvriers sont invités à examiner le STOCK parfaitement ASSORTI de ce magasin qui se compose des articles suivants: PENTURES, COUPLETS, SERRURES, VIS, CROCHETS, CLOUS, CADENAS, LIMES, SCIES et EGOINES, EQUERRES, CISEAUX à charpentier et menuisier, HACHES, CASSE-TETES, VRILLES, TARRIÈRES, SOUFFLETS de forge, ENCLUMES, MEULES et MORTAISES.

—Aussi—

FOURNITURES de ménage et BATTERIES DE CUISINE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, etc., etc.

Le public est invité à examiner l'assortiment en [illegible] la MODICITÉ DES PRIX. Le magasin est sous la direction de M. O. REICHNAYDRE, [illegible].

Cow Peas! Cow Peas!!

2,500 BOISSEAUX, A vendre par TOULMIN & MARTIN, Au No [illegible] de la rue Natchez.

COW PEAS! COW PEAS!!

PREMIÈRE qualité de la Caroline du Nord. A vendre par WILKERSON & MURPHY, [illegible] rue Gravier.

Graine de Coton—Sacs à Graine de Coton.

Le soussigné est prêt à recevoir des commandes [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. THOMAS I. HARRISON, Bureau No [illegible] de la rue Natchez.

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Baronne, [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible]. Extraction des dents, sans souffrance, [illegible].

PREMIERE [illegible] DENTS. J. CANABAVANT, D. D. S., CHIRURGIEN DENTISTE, 126, Canal entre St-Charles et Carondelet.

Informe le public qu'il continue d'exercer sa profession à des prix réduits, à la portée de toutes les classes. [illegible] [illegible] [illegible].

$20 Seulement $20.

Le Dr. CH. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses amis et au public en général [illegible] [illegible] [illegible].

Fabrique d'Engrais et Laboratoire de STERN.

Pour demander la main d'œuvre et autre de [illegible]. LES CÉLÈBRES ENGRAIS, Le Superphosphate d'Os de STERN, SAWBONE SUPERPHOSPHATE. Fabriqués par LOUIS STERN & BROS., à la Nouvelle-Orléans (Louisiane). [illegible] rue des Français, près le Canal Marigny. Bureau, No 16 de la rue de Chartres.

GUANO PELICAN.

La COMPAGNIE D'ENGRAIS (The New Orleans Manure and Fertilizing Company) [illegible] [illegible] [illegible]. T. D. GULLETT. Les demandes d'achat, en personne ou par lettres, peuvent être adressées au bureau de la Compagnie, rue de l'Union, 2me étage, Nlle-Orléans.